



Commissaires aux comptes

Philippe BORDERE

Jocelyne CHAPUT

Virginie REIGUE-LAURENT

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

SAS AUDITEURS ASSOCIES, 26 rue Atlantis, Parc d'Ester – BP 96981
87069 Limoges Cedex
Téléphone : 05 55 10 22 00 - Fax : 05 55 77 44 77

Société de commissariat aux comptes Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Grande Aquitaine
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €
RCS Limoges B 399 315 829

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE

Siège social : 4 rue de la Rochefoucauld – 87000 LIMOGES

Association déclarée

SIRET 778 071 266 00044

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'assemblée générale du **DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les « Évènements significatifs de l'exercice » présentés en page 15 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE

Siège social : 4 rue de la Rochefoucauld – 87000 LIMOGES
Association déclarée
SIRET 778 071 266 00044

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports établis par vos dirigeants et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE

Siège social : 4 rue de la Rochefoucauld – 87000 LIMOGES

Association déclarée

SIRET 778 071 266 00044

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 27 septembre 2022,

Le commissaire aux comptes



AUDITEURS ASSOCIES

Philippe BORDERE

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	540	540			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	26 098	12 420	13 679	14 788	- 1 109
Constructions	513 082	507 976	5 106	8 650	- 3 544
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 280	5 381	899	410	489
Autres immobilisations corporelles	75 179	73 556	1 623	113	1 510
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	621 194	599 872	21 321	23 976	- 2 655
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements	1 260		1 260	107	1 153
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	30 713		30 713	24 826	5 887
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux				555	- 555
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	29 866		29 866	37 280	- 7 414
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	102 845		102 845	101 210	1 635
Charges constatées d'avance	3 025		3 025	1 161	1 864
TOTAL (II)	167 708		167 708	165 138	2 570
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	788 902	599 872	189 030	189 114	- 84

BILAN(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	61 895	64 506	- 2 611
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	7 178	-2 611	9 789
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	69 073	61 895	7 178
Provisions pour risques et charges	22 712	26 793	- 4 081
TOTAL (II)	22 712	26 793	- 4 081
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées		16 851	- 16 851
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172		172
Fournisseurs et comptes rattachés	52 461	10 143	42 318
Autres	44 611	69 053	- 24 442
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		4 379	- 4 379
TOTAL (IV)	97 244	100 426	- 3 182
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	189 030	189 114	- 84
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIABLE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2021	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	3 449		3 449		3 449	N/S
Production vendue biens	69 850		69 850	10 648	59 202	555,99
Production vendue services	20 270		20 270	11 512	8 758	76,08
Montants nets produits d'expl.	93 568		93 568	22 160	71 408	322,24
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			153 623	132 134	21 489	16,26
Cotisations			1 300	1 450	- 150	-10,34
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			93 772	33 928	59 844	176,39
Reprise de provisions			4 081	1 289	2 792	216,60
Transfert de charges			1 927	4	1 923	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			254 702	168 805	85 897	50,89
Total des produits d'exploitation (I)			348 271	190 965	157 306	82,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			174	143	31	21,68
Autres intérêts et produits assimilés			3 227	2 330	897	38,50
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			3 402	2 473	929	37,57
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			9 480	9 977	- 497	-4,98
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			9 480	9 977	- 497	-4,98
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			361 153	203 415	157 738	77,54
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-2 611	2 611	-100
TOTAL GENERAL			361 153	206 026	155 127	75,29

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	2 444	552	1 892	342,75
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 031	12 889	7 142	55,41
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	-1 153		- 1 153	N/S
Autres achats non stockés	9 727	6 397	3 330	52,06
Services extérieurs	36 716	22 319	14 397	64,51
Autres services extérieurs	112 587	22 481	90 106	400,81
Impôts, taxes et versements assimilés	4 608	3 728	880	23,61
Salaires et traitements	122 014	75 913	46 101	60,73
Charges sociales	39 151	29 494	9 657	32,74
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 024	13 940	- 8 916	-63,96
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1 743	513	1 230	239,77
Total des charges d'exploitation (I)	352 892	188 226	164 666	87,48
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	46	255	- 209	-81,96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	46	255	- 209	-81,96
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 037	17 544	- 16 507	-94,09
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 037	17 544	- 16 507	-94,09
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	353 975	206 026	147 949	71,81
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	7 178		7 178	N/S
TOTAL GENERAL	361 153	206 026	155 127	75,29

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation	%
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXES

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 189 029,70 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 7 178,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

OBJET SOCIAL

Le District assure la gestion du football sur le Territoire.

MISSIONS :

Il a plus particulièrement pour objet :

- D'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, dans le Territoire ;
- De délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales ;
- De mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- D'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, la Ligue, les autres Districts et Ligues Régionales et les Groupements qui sont ou seront affiliés à la FFF, les pouvoirs publics et le mouvement sportif ;
- De défendre les intérêts moraux et matériels du football dans le Territoire ;

Le District exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont il fixe les modalités et les règlements.

Le District, en tant qu'organe déconcentré de la FFF charge d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défend les valeurs fondamentales de la République Française. Le District applique les dispositions de l'article 1.1 des statuts de la FFF sur le Territoire.

MOYENS :

Les moyens financiers du District proviennent :

- Des engagements des clubs,
- Des rétrocessions sur licences en provenance de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine,
- Des aides sous forme de subventions de la Fédération Française de Football, de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine mais aussi de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Départemental de la Haute-Vienne et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
- De ressources propres liées aux amendes.

124 bénévoles, 19 membres élus et 4 salariés participent au fonctionnement du District.

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIABLE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Indemnités de fin de carrière :

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 22 712 €.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- calcul basé sur le salaire en fin de carrière,
- calcul retentant les droits accumulés en fin de carrière: méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté,
- âge de départ à la retraite: 62 ans,
- taux de rotation du personnel très faible,
- taux d'actualisation retenu: 1,58 %,
- taux moyen de charges sociales: 32 % non cadres / 40 % cadres.

Contributions volontaires :

La valorisation des contributions volontaire en nature n'étant pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité, il a été décidé de ne pas les comptabiliser.

Pour information, le temps passé par les membres élus et les bénévoles au sein des organes de décisions et des commissions diverses est de 2 360 heures.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le District a organisé une journée « Fête du foot » qui a réuni sur la même journée l'Assemblée Générale, les finales féminines et la coupe Haute-Vienne, ayant engendré près de 23 k€ de charges.

Le District a recours à la sous-traitance pour la mise en place du vote électronique pour l'Assemblée Générale en présentiel et pour la dématérialisation de l'AG Financière (vote des clubs en lignes), pour un montant de 5 070,52 € au titre de l'exercice.

Le District a mis en place une subvention d'équipement FAFE en faveur des clubs, à hauteur de 12 170,94 €.

Le District a pris en charge les licences dirigeantes, à hauteur de 5 985,60 €.

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	540			540
Immobilisations corporelles	641 840	2 370	23 571	620 639
Immobilisations financières	15			15
TOTAL	642 395	2 370	23 571	621 194

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	540			540
TOTAL I	540			540
Terrains	11 311	1 109		12 420
Constructions				
sur sol propre	504 432	3 544		507 976
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	5 227	154		5 381
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	15 634			
Matériel de bureau et informatique	81 276	217	23 571	73 556
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	617 880	5 024	23 571	599 333
TOTAL GENERAL (I+II)	618 420	5 024	23 571	599 873

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	12 206	12 206	
Autres créances	18 258	22 096	
Charges constatées d'avance	3 025	3 025	
TOTAL	33 489	37 327	

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	18 507
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	26 028
TOTAL	44 535

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	64 506	-2 611			61 895
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 611	2 611	7 178		7 178
Dont générosité du public					
Situation nette	61 895		7 178		69 073
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	61 895		7 178		69 073
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	52 461	52 461		
Dettes fiscales et sociales	34 382	34 382		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 401	10 401		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 244	97 244		

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	7 449
Dettes fiscales et sociales	29 335
Autres dettes	3 672
TOTAL	40 456

CE DOCUMENT, VISE PAR NOS SOINS,
EST INDISSOCIALE DE NOTRE RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS